

Etat du siège social de la banque

Etat de résidence du consommateur

*L'agent payeur
(En général, une
banque)*

Paie des intérêts liés au
revenu de l'épargne

*Au consommateur
titulaire d'un
compte d'épargne
à l'étranger qui*

Déclare ses
revenus

*A l'administration
fiscale*

Transmet les
informations

Effectue une
déclaration

*A l'autorité
compétente de son
pays, qui*

Communique les
informations

*A l'autorité compétente
de l'Etat de résidence
du bénéficiaire, qui*

